

CONDITIONS GENERALES DISTRIBUTION NUMERIQUE

Les présentes conditions générales définissent les termes de la relation liant **Aldam Production**, société par actions simplifiée à associé unique immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nice sous le numéro 884 502 402, dont le siège social est situé 12 avenue René Boylesve – 06100 Nice (ci-après désignée par les termes « Dibsteur », « nous », « nos » ou « notre ») à toute personne (ci-après « le Contractant ») utilisant le site Internet « dibsteur.com » (ci-après « le Site ») et des services proposés par le Site.

Les présentes conditions générales seront ci-après désignées par le terme « le Contrat ».

DEFINITIONS

1. « Enregistrement » : phonogramme et/ou vidéogramme reproduisant l'exécution d'une œuvre musicale avec ou sans paroles.
2. « Visuel » : fichier reproduisant les pochettes des conditionnements des Enregistrements du Contractant et/ou logos et/ou photos et/ou illustrations afférentes aux Enregistrements du Contractant.
3. « Contenu numérique » : les Enregistrements du Contractant et les Visuels afférents.
4. « Fourniture » : livraison à Dibsteur des phonogrammes et/ou vidéogrammes du Contractant sous forme de produits finis.
5. « Module » : prestation payante proposée sur le Site, apportant un service personnalisé lié au domaine musical et dont les conditions d'utilisation sont accessibles grâce à l'Interface Dibsteur du Site et mises à jour régulièrement.
6. « Interface Dibsteur » : interface personnelle et sécurisée mise à votre disposition après inscription sur le Site, permettant au Contractant de nous livrer ses Enregistrements, accéder aux Modules, consulter ses relevés de ventes et de redevances, consulter son solde de compte, demander le paiement des rémunérations dues par Dibsteur, etc.
7. « Utilisateur » : consommateur final, client des services exploités par nos clients et/ou partenaires.
8. « Téléchargement » (« downloading ») : action permettant à un Utilisateur dans le cadre d'un Service en ligne, de produire l'un des Enregistrements ou Visuels du Contractant à partir du site sur lequel il est stocké et de le conserver en permanence dans l'unité de stockage de son matériel (notamment, sans que cette liste soit limitative, ordinateur, télévision, chaîne hi-fi, téléphone portable, baladeur numérique, agendas électronique, etc), en totalité ou en extrait, en vue de l'utiliser à sa demande individuelle et ce, sans limitation du nombre d'utilisation et sans limitation de durée.
9. « Ecoute en ligne » (« streaming ») : communication au public des Enregistrements du Contractant à partir du serveur d'un Service en ligne où il est stocké, vers le matériel de l'Utilisateur (notamment, sans que cette liste soit limitative, ordinateur, télévision, chaîne hi-fi, téléphone portable, baladeur numérique, agenda électronique, etc.) sans faculté de Téléchargement, en totalité ou en extrait, seul ou associé à d'autres enregistrements.
10. « Services en ligne » : services partenaires et clients de Dibsteur offrant à l'Utilisateur la mise à la disposition des Enregistrements du Contractant en intégralité ou sous forme d'extraits par voie de Téléchargement et/ou d'Ecoute en ligne, à titre onéreux dans le cadre d'un paiement à l'acte ou dans le cadre d'un abonnement ou à titre gracieux, quel que soit le mode, le réseau ou le protocole de distribution numérique (Internet, GPRS, EDGE, UMTS, DVBH, etc.) utilisé par lesdits Services en ligne.
11. « Metadata » : informations identifiant chacun des Enregistrements du Contractant mis à disposition dans le cadre de l'offre des Services en ligne (tels que notamment noms des artistes-interprètes, auteurs compositeurs, éditeurs des œuvres musicales, nom du producteur, année de production, référence catalogue, durée numéro ISRC, code UPC/EAN 13).

DROIT DE DISTRIBUTION

Le Contractant nous cède le droit exclusif de distribution numérique, en intégralité ou sous forme d'extraits et dans le monde entier, des Enregistrements qu'il nous fournira, et notamment :

(i) le droit de reproduire sous forme numérique ses Enregistrements et Visuels :

- aux fins de compression, numérisation et conservation des fichiers numériques ainsi réalisés,
- aux fins de leur stockage sur les serveurs des Services en ligne,
- pour les besoins techniques liés au Téléchargement de ses Enregistrements et Visuels et à l'Écoute en ligne de ses Enregistrements.

(ii) le droit de mettre à la disposition des Utilisateurs, ses Enregistrements et Visuels par Téléchargement et/ou par voie d'Écoute en ligne en totalité ou sous forme d'extraits et en particulier :

- dans le cadre de Services en ligne proposant aux Utilisateurs des services de téléchargement et/ou d'Écoute en ligne des Enregistrements en intégralité par l'intermédiaire du réseau Internet ou de téléphonie mobile,
- dans le cadre de Services en ligne proposant des services de distribution numérique dédiés à la personnalisation de téléphonie mobile (sonneries mono, poly ou hi-fi, ring back tones, videotones, logos, dédicaces, etc.).

(iii) le droit de concéder tout ou partie des droits visés aux paragraphes (i) et (ii) ci-dessus à tout tiers exploitant un Service en ligne aux fins de distribution numérique.

Le Contractant nous cède également le droit non exclusif d'utiliser dans le monde entier, dans les conditions visées aux paragraphes (i) et (ii) ci-dessus ainsi qu'aux fins de promotion de ses Enregistrements sur les Services en ligne, son pseudonyme d'usage, le pseudonyme d'usage de tous les artistes-interprètes ayant participé aux Enregistrements et/ou les pochettes de ses supports phonographiques, ses photographies et/ou images ou tout autre élément nominatif et/ou distinctif et éléments biographiques qu'il nous fournira.

DUREE

La durée pendant laquelle le Contractant nous confie l'exploitation exclusive de ses Enregistrements prend effet, pour chaque Enregistrement, à compter de sa date de sortie commerciale sur le Site et expirera 3 (trois) ans après.

Cette durée est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de 12 (douze) mois, sauf envoi par l'une des parties à l'autre, au moins 2 (deux) mois avant la fin de la période en cours, d'une lettre recommandée avec avis de réception notifiant la terminaison de la durée d'exploitation soit à l'égard d'un Enregistrement, soit à l'égard de plusieurs Enregistrements (précision devant être faite expressément par le Contractant à cet égard dans ledit courrier).

En tout état de cause, dans l'hypothèse où lors de l'expiration de la durée d'exploitation du présent contrat, il subsisterait un solde débiteur non récupéré par compensation sur les ventes, pour quelque raison que ce soit, nous continuerons de bénéficier de l'exclusivité d'exploitation des Enregistrements, aux conditions du présent contrat sans garantie complémentaire à verser au Contractant et ce, pour la durée nécessaire à la récupération intégrale de ce débit, à moins que le Contractant nous règle le montant du débit constaté.

MODALITES DE LIVRAISON ET MISE EN LIGNE

Le Contractant ses Enregistrements en utilisant l'Interface Dibsteur, accessible sur le Site après son inscription sur ledit Site.

L'intégralité des informations que le Contractant souhaite mettre en ligne telles que sa biographie ou ses photos, devront impérativement nous être fournies avec le lot initial d'informations prévues par le

Site, en utilisant l'Interface Dibsteur.

Les enregistrements du Contractant et leur livraison à Dibsteur devront être conformes aux critères de nommage des fichiers audio, vidéo, image ainsi qu'aux critères de saisie des Métadatas tels qu'ils sont exigés par Dibsteur. Le Contractant nous autorise à modifier, remplacer ou supprimer les Métadatas afin de les mettre en conformité avec lesdites directives et exigences techniques. Le Contractant sera seul responsable des coûts engendrés par toute erreur, modification, remplacement ou suppression de telles Métadatas.

Les Enregistrements et Visuels que le Contractant livrera feront l'objet d'une distribution numérique après validation par ses soins des conditions d'accès (techniques, graphiques et artistiques) des Enregistrements à la distribution numérique, telles que ces conditions sont prévues sur le Site.

Tout Enregistrement ou Visuel que nous n'aurions pas validé revient au Contractant de telle sorte qu'il pourra librement en assurer la distribution numérique directement ou indirectement via tout tiers de son choix.

Le Contractant accepte que nous puissions adapter le format des fichiers constituant les Contenus afin de répondre aux exigences techniques imposées par les outils de communication tant sur le média de l'Internet que sur les médias mobiles.

Le Contractant autorise par ailleurs nos Partenaires à proposer, dans le cadre de leurs services et lorsque cela est techniquement possible une pré-écoute et/ou une pré-visualisation des Contenus par l'Utilisateur, et ceci pour une durée maximum de 30 (trente) secondes par Contenu.

DROITS D'AUTEUR

La charge du paiement des droits de reproduction mécanique et de représentation des œuvres musicales reproduites dans les Enregistrements du Contractant, dus à l'occasion de leur distribution numérique, incombe aux Services en ligne, lesquels seront responsables desdites déclarations et paiements.

MODULES

Le Contractant pourra recourir à un ou plusieurs Module(s) proposé(s) sur le Site et lui donnant accès à des services tels que le mastering de ses Enregistrements, la réalisation de ses pochettes, des mailings auprès des radios FM, le placement auprès de webradios, le dépôt de ses œuvres auprès de la SACEM, etc.

Les modalités, conditions et tarifs des Modules sont prévus sur le Site et mis à jour régulièrement. Les services fournis dans le cadre des Modules sont conformes à leur description sur le Site au moment de l'achat.

Nous sommes en droit d'augmenter les conditions d'accès aux Modules et leurs tarifs pendant la durée du Contrat.

REMUNERATION ET COMPTES

Nous verserons au Contractant 80% (quatre-vingt pour cent) des Recettes Nettes générées par la distribution de ses Enregistrements.

On entend par Recettes Nettes les sommes issues de l'exploitation des Contenus du Contractant sur le réseau Internet et les réseaux de télécommunication mobiles, lesdites sommes étant nettes de toute TVA ou taxe, de toute charge redevable aux Services en ligne, aux opérateurs de télécommunications, aux fournisseurs de services mobiles et aux titulaires de portails Internet, des

remises et ristournes et coopérations commerciales consenties aux partenaires de Dibsteur, des frais de gestion nécessaires à la mise en œuvre du paiement des sommes qui sont dues au Contractant ainsi que, le cas échéant, des avances qui auraient été consenties au Contractant.

Nous mettrons à la disposition du Contractant sur l'Interface Dibsteur, à la fin de chaque trimestre et au plus tard le 25 du mois suivant, un relevé des ventes de ses Enregistrements, lequel sera réputé approuvé et accepté définitivement sauf contestation écrite de sa part dans un délai de 12 (douze) mois à compter de sa mise à disposition sur le Site.

Il est précisé que les ventes seront reportées au fur et à mesure de la perception des recettes par nos soins.

Aucune rémunération ne sera due au Contractant au titre de l'écoute gratuite ou de la visualisation gratuite par les Utilisateurs d'extraits de ses Enregistrements, un extrait étant une fraction d'un Enregistrement d'une durée de moins de quatre-vingt-dix secondes.

Dans l'hypothèse où le Contractant nous serait redevable d'une quelconque somme en application du Contrat, notamment au titre de l'achat de Modules ou d'un impayé dû, par exemple, au non fonctionnement de sa carte de crédit ou autre moyen de paiement, le Contractant accepte que nous déduisions tout ou partie de ces sommes des Recettes Nettes dont nous lui serions redevables.

Dans l'hypothèse où le compte du Contractant ferait apparaître un trop-perçu de notre part, le Contractant accepte que nous déduisions le montant ou une partie du montant de ce trop-perçu des Recettes Nettes dont nous lui serions redevables.

Le Contractant est informé que les Recettes Nettes dont nous lui serions redevables sont susceptibles d'être placées sur un compte bancaire avec les revenus d'autres artistes ou producteurs et de générer des intérêts jusqu'à ce qu'ils lui soient versés. Le Contractant consent à ne pas percevoir ces intérêts et à nous en céder la propriété de façon irrévocable et définitive.

PAIEMENT

Dès le premier jour de mise à disposition d'un relevé à travers l'Interface Dibsteur, le Contractant pourra émettre une facture de redevances.

Sa facture sera automatiquement générée et éditée à travers l'Interface Dibsteur.

Tous règlements dus en vertu du Contrat seront assujettis au prélèvement de la contribution sociale généralisée (CSG), de la contribution pour le remboursement de la dette sociale (RDS), de toute autre cotisation applicable le jour de l'émission de la facture et de tous impôts et taxes en vigueur.

La facture du Contractant sera établie toutes taxes comprises et lui sera réglée par virement bancaire, sous 60 jours date de facture net de tout escompte.

AVANCE

Le Contractant pourra convenir que Dibsteur lui accorde une avance sur redevances dont le montant sera décidé d'un commun accord avec lui.

Les avances qui lui seraient ainsi payées seront, dès la date de paiement, compensables avec toutes les sommes et redevances (Recettes Nettes) que nous serions amenés à lui devoir en vertu du Contrat. Il en sera de même pour toutes les sommes portées au débit de votre compte dans nos livres.

Nous établirons un décompte des avances créditées sur le compte du Contractant et leur solde, lequel décompte sera accessible en utilisant l'Interface Dibsteur.

SECURISATION DES FICHIERS

Le Contractant reconnaît être informé du fait que Dibsteur pourra recourir à des mesures techniques de protection et/ou des informations sous forme électronique concernant tout ou partie des enregistrements de ses prestations exploités en application du Contrat.

Pour chacun des modes d'exploitation des enregistrements du Contractant, l'éventuel recours à ces mesures techniques ou informations sous forme électronique pourra avoir pour objet leur protection contre des utilisations non autorisées par la loi ou par le titulaire des droits d'exploitation et/ou l'identification des œuvres, enregistrements, ayants droit ou utilisations et/ou l'octroi et la gestion des autorisations accordées et/ou la gestion des rémunérations légales ou conventionnelles découlant de l'exploitation desdits enregistrements, ainsi que plus généralement l'exploitation des enregistrements dans le cadre des possibilités ouvertes par les évolutions économiques et techniques.

A la demande écrite du Contractant, nous lui donnerons accès aux caractéristiques essentielles des mesures techniques ou informations sous forme électronique auxquelles nous aurons effectivement recours pour assurer l'exploitation de ses enregistrements.

GESTION COLLECTIVE

Le Contractant nous donne mandat exprès pour faire toute déclaration concernant ses Enregistrements et procéder à toute perception en son nom auprès des sociétés de gestion collective chargées de l'exercice des droits générés pendant toute la durée du Contrat.

Le Contractant nous donne notamment mandat d'attribuer, si nécessaire, et de déclarer auprès desdites sociétés les numéros d'identification (numéros « ISRC ») de chacun de ses Enregistrements (titre par titre).

Aux fins d'assurer une bonne exécution du présent mandat, le Contractant nous remettra lors de la mise à disposition de ses Enregistrements sur le Site les éléments de déclaration requis pour la protection des enregistrements (nationalité du producteur, date de première publication, date et lieu d'enregistrement, etc.) et toutes les informations permettant l'identification des artistes-interprètes (musiciens, choristes...) autres que le Contractant, ayant participé à chaque phonogramme ou vidéogramme.

Ces informations nous seront transmises sous la responsabilité du Contractant.

Nous verserons au Contractant 50% (cinquante pour cent) des sommes encaissées au titre du présent article (y compris les sommes générées pendant la durée du Contrat, mais ayant fait l'objet d'une répartition différée).

GARANTIES

Le Contractant garantit être âgé d'au moins 18 (dix-huit) ans et avoir le droit et la capacité de conclure le Contrat.

Le Contractant nous garantit posséder pour une durée au moins égale à celle du Contrat, le droit exclusif d'exploiter et de faire exploiter ses Enregistrements dans les conditions prévues aux présentes.

Le Contractant nous garantit être titulaire des droits d'exploitation prévus au Contrat en application de contrats d'enregistrements et de cession de droits conclus avec les artistes-interprètes, autres que lui-même, dont les interprétations seraient reproduites au sein de ses phonogrammes et/ou vidéogrammes, ayant pour objet de reproduire, communiquer au public et mettre à la disposition du

public lesdits phonogrammes et vidéogrammes, et ce pour une durée au moins égale à celle du Contrat. Le Contractant nous garantit à cet égard contre tout recours de tiers susceptible de revendiquer tous droits quelconques sur ses Enregistrements reproduits sur les phonogrammes et/ou vidéogrammes distribués en vertu du Contrat.

Le Contractant déclare être seul et unique titulaire des droits de propriété littéraire et artistique sur l'intégralité de ses Enregistrements et nous garantit la jouissance entière et paisible des droits faisant l'objet du Contrat contre tout trouble, revendication et éviction quelconque.

Le Contractant déclare être seul responsable des autorisations, cessions de droits et paiements aux différents ayants-droit ou auteurs des visuels, photographies et/ou biographies ainsi qu'aux personnes représentées sur lesdits visuels, photographies et/ou biographies (au titre de leur droit à l'image et au nom) qu'il nous aura fournis dans le cadre du Contrat et nous garantit contre tous recours à cet égard.

Le Contractant nous garantit que ses Enregistrements seront exempts de tout contenu contraire à la loi et aux règlements en vigueur et/ou diffamatoire et/ou de tout élément susceptible de violer les droits d'un quelconque tiers et de donner lieu à des actions fondées notamment sur le plagiat, la contrefaçon, la concurrence déloyale, la responsabilité civile et/ou d'apporter un quelconque trouble à l'exploitation desdits enregistrements. Le Contractant nous garantit contre tout recours à cet égard.

Le Contractant nous apporte la même garantie pour ce qui concerne, de manière générale, tout matériel qu'il nous aura remis tel que notamment, mais sans limitation, les éléments de conditionnements, le matériel promotionnel, etc.

Le Contractant s'engage à nous réserver l'exclusivité de l'exploitation des phonogrammes et vidéogrammes reproduisant ses Enregistrements pendant toute la durée du Contrat. Le Contractant s'interdit en conséquence de vendre directement ou indirectement les phonogrammes et/ou vidéogrammes reproduisant ses Enregistrements à d'autres personnes que Dibsteur, ainsi que d'en autoriser le louage et le prêt.

Dans l'hypothèse où nous serions dans l'obligation, par décision judiciaire exécutoire de plein droit, de rappeler les phonogrammes et/ou vidéogrammes reproduisant les Enregistrements du Contractant d'ores et déjà distribués au sein de notre réseau de distribution au titre d'un manquement, notamment sur le plagiat, la contrefaçon, la concurrence déloyale, la responsabilité civile, ou d'un défaut de garantie de la part du Contractant, celui-ci accepte expressément que tous les frais et/ou dépenses afférents audit rappel des phonogrammes et/ou vidéogrammes reproduisant ses Enregistrements supportés par Dibsteur soient immédiatement refacturables sur présentation de factures conformes et qu'ils puissent être déduites des Recettes Nettes dont nous lui serions redevables.

EDITION

Dans l'hypothèse où le Contractant serait l'auteur ou le coauteur d'une ou plusieurs oeuvre(s) reproduite(s) sur les Enregistrements, il accepte de nous accorder un droit de préférence pour le monde en vue de l'édition desdites œuvres existantes ou qui seraient créées pendant la durée du Contrat et au plus tard durant les cinq prochaines années à compter de ce jour, ces œuvres devant relever du genre des "œuvres de variété" (comprenant seulement la musique, seulement les paroles, ou paroles et musique).

Nous devons faire connaître au Contractant notre décision de lever l'option par courrier électronique dans un délai de trois mois à compter de la mise en ligne, via l'Interface Dibsteur, des Enregistrements reproduisant les œuvres dont il est l'auteur, à moins que les contrats de cession et d'édition n'aient été signés dans ce délai.

SITE ET ELEMENTS PROTEGES

Les dénominations, marques, logos, images et autres éléments du Site font l'objet d'une protection par le Code de la Propriété Intellectuelle et notamment, selon les cas, par le droit d'auteur et le droit des marques. Ces éléments sont la propriété exclusive du Site. Toute reproduction, utilisation et exploitation desdits contenus par le Contractant est strictement interdite.

Nous mettons en œuvre tous les moyens mis à notre disposition pour assurer un accès de qualité aux services du Site, mais l'obligation étant de moyens, nous ne nous engageons pas à atteindre ce résultat.

Tout événement dû à un cas de force majeure ayant pour conséquence un dysfonctionnement du réseau ou du serveur du Site n'engage pas notre responsabilité.

Le Contractant est informé que l'accès aux services du Site peut à tout moment faire l'objet d'une interruption, d'une suspension, d'une modification sans préavis pour une maintenance ou pour toute autre raison. Vous renoncez à réclamer une indemnisation suite à l'interruption, à la suspension ou à la modification de l'accès aux services du Site.

DONNEES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel recueillies par le Site lors de l'inscription du Contractant, comme par exemple nom, adresse postale et électronique, coordonnées téléphoniques, etc., sont indispensables à la création de son compte sur le Site.

Ces données font également l'objet d'un traitement destiné à l'exécution du Contrat ainsi qu'à la mise en œuvre des Modules et à la fourniture d'actualités sur le Site. Outre les services internes du Site, les destinataires de ces données sont toutes les personnes, physiques ou morales, avec lesquelles le Site est en contact pour l'exécution dudit Contrat ainsi que les organismes sociaux et fiscaux. Les données font l'objet de transferts vers des pays non membres de l'Union Européenne aux fins d'exploitation des Enregistrements du Contractant dans le monde entier.

La durée de conservation des données est liée à la durée d'exploitation des Enregistrements du Contractant par Dibsteur.

Le Site assure au Contractant une collecte et un traitement des données personnelles dans le respect de la vie privée conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et par l'ordonnance n°2018-1125 du 12 décembre 2018, ces dernières transposant le règlement n° 2016/679 du 27 avril 2016 dit Règlement général sur la protection des données ("RGPD").

En vertu de ces textes, le Contractant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des données et d'opposition, pour des motifs légitimes et dans les limites des dispositions légales et réglementaires.

Le Contractant pourra exercer ce droit via l'Interface Dibsteur, laquelle permet l'accès à toutes les données personnelles stockées par le Site ainsi qu'une possibilité de modifier celles-ci voire de les supprimer définitivement lorsqu'il est mis un terme au Contrat.

CONFIDENTIALITE

Le Contractant reconnaît que, en acceptant les termes du Contrat, il pourra être amené à connaître des informations confidentielles ayant trait à notre activité professionnelle ou celle de nos partenaires. Il lui appartient de faire en sorte que ces informations demeurent confidentielles, à moins qu'elles ne soient déjà connues du public ou que la loi n'exige leur divulgation.

Le Contractant nous confère le droit de fournir des informations relatives aux ventes et à l'usage fait de ses Enregistrements, ainsi que toute autre donnée recueillie en son nom par nos soins dans le cadre des services du Site, à des tierces parties, notamment (mais pas uniquement) à nos partenaires choisis par nous.

SUSPENSION - RESILIATION

Dans l'hypothèse où un tiers revendiquerait tout ou partie des droits d'exploitation d'un ou plusieurs des Contenus du Contractant, nous aurons la possibilité de suspendre la distribution desdits Contenus, sous réserve d'en informer le Contractant via l'Interface Dibsteur et de respecter un préavis de 5 (cinq) jours ouvrés précédant la date du retrait dudit Contenu

Le Contenu sera remis en ligne dès justification par le Contractant du mal fondé de la revendication du tiers.

Par ailleurs, le Contractant accepte que nous puissions suspendre à titre conservatoire son compte, impliquant notamment la suspension de tout paiement de Recettes Nettes à son profit, s'il ne respecte pas les dispositions du Contrat, si un tiers tel qu'une personne ayant participé à ses Enregistrements venait à porter à notre connaissance que le Contractant n'a pas conclu les contrats d'engagement et/ou de cession de droits afférents à sa participation ou qu'il conteste au Contractant le droit de signer le présent contrat ou si, en toute bonne foi de Dibsteur, le Contractant est soupçonné de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers, de se livrer à une activité frauduleuse ou d'avoir tenu des propos malveillants, insultants, injurieux ou diffamatoires envers Dibsteur et/ou les prestataires et Partenaires de Dibsteur.

Le paiement de Recettes Nettes au profit du Contractant redeviendra effectif lorsque nous sera remise la preuve que le Contrat a été pleinement exécuté ou qu'un accord à l'amiable ou un jugement définitif a mis fin au différend entre le Contractant et le tiers qui se serait ainsi manifesté auprès de nous ou dont nous aurions soupçonné une atteinte à ses droits.

Le Contractant pourra résilier de son côté le Contrat de plein droit en cas de faute grave commise par Dibsteur dans l'exécution du Contrat. Dans ce cas, la résiliation du Contrat prendra effet dans les 15 (quinze) jours suivant l'envoi à Dibsteur d'une lettre recommandée avec accusé de réception lui enjoignant de remédier à sa faute, restée sans effet ou sans réponse dans ledit délai.

Dans tous les cas, la résiliation du Contrat et du Compte est effectuée sans préjudice de tous dommages-intérêts qui pourraient être réclamés à la partie défaillante.

DIVERS

Nous nous réservons le droit exclusif de modifier, interrompre ou résilier à tout moment le Site et les services qu'il propose, ou de modifier le Contrat sans préavis. Il appartient au Contractant de vérifier régulièrement les modifications de ce Contrat. En continuant à utiliser ou accéder au Site et/ou aux services qui y sont proposés après que nous ayons procédé à ces modifications, le Contractant accepte tacitement les conditions générales telles que révisées.

En cas de modification de la forme juridique et/ou de la personnalité morale de l'une ou l'autre des parties, y compris en cas de cession, fusion-absorption ou d'apport partiel d'actif, le Contrat continuera à produire tous ses effets.

Nous serons libres de céder, transférer, sous-traiter, sous-licencier ou déléguer tout ou partie du Contrat à tout tiers de notre choix.

Nous pourrions exécuter tout ou partie de nos obligations par l'intermédiaire de nos affiliés, agents ou cocontractants.

Dans le cas où l'une quelconque des clauses du Contrat se révélerait nulle ou non susceptible d'exécution :

- la validité des autres clauses et le fait qu'elles soient susceptibles d'exécution ne sera en aucune manière affectée ni compromise ;
- nous négocierons de bonne foi afin de remplacer les clauses en question par des clauses valables et susceptibles d'exécution, étant précisé que celles-ci devront être aussi proches que possible des dispositions nulles initialement arrêtées et de l'intention initiale des parties.

En cas de contestation, les parties font attribution de juridiction aux Tribunaux compétents de Paris et la loi française sera seule applicable.